

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE CAMPENEAC
Séance du 5 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq septembre à vingt heures sept, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 30 août 2024.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - SAVIGNE Pascal - WHITE Cécile - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - MAHIEUX Jérémy - GRANDVALLET Chantal - PONGERARD Pascale - DELERUE David - DELOURME Jean-Pierre - PICARD Laurence.

Absents excusés : LARGEAU Chantal ayant donné pouvoir à Nolwenn LE MOIGNE - JUGEL Stéven ayant donné pouvoir à Cécile WHITE - MORIN DIEGO Isabelle ayant donné pouvoir à Mathilde ALIX - DENIS Stéphane ayant donné pouvoir Jean-Pierre DELOURME.

Secrétaire de séance : David DELERUE.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Délibération n°2024/062

Objet : Adoption du Procès-Verbal de la séance du 11 juillet 2024.

Madame Le Maire rappelle aux Conseillers municipaux que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 juillet 2024 leur a été transmis avec l'envoi de la convocation du présent Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède alors à un vote dont les résultats sont les suivants :

Présents : 15

Pour : 19

Majorité absolue : 10

Votants : 19

Contre : 0

Suffrages exprimés : 19

Abstention : 0

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Adopte** le Procès-Verbal de la séance du 11 juillet 2024.

Pour copie conforme,

Madame Hania RENAUDIE
Maire.



M. David DELERUE,
Secrétaire de séance.